

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Fiches de Données de Sécurité

Classified in accordance with Health Canada Hazardous Products Regulations
(SOR/2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit:

SURFYNOL® 104 E

Nom chimique:

Acetylenic diol in solvent

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée: Utilisation industrielle

Restrictions conseillées: Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur

NOM DE LA SOCIETE : Evonik Canada Inc.
3380 South Service Road
L7N 3J5 BurlingtonON
Canada

Téléphone : +1 905 336 3423

Télécopie : +1 905 332 5632

Courriel : product-regulatory-services@evonik.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +1 800 424 9300 (CHEMTREC - US & CANADA)
800 681 9531 (CHEMTREC MEXICO)
+1 703 527 3887 (CHEMTREC WORLD)
+1 613 996 6666 (CANUTEC – Seulement en cas d'urgence de transport)
+1 973 929 8060 (Product Regulatory Services)

2. Identification des dangers

Règlement sur les Produits Dangereux

Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Orale)	Catégorie 4
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 1
Allergène cutané	Catégorie 1B
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée	Catégorie 2

Risques pour L'Environnement

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Dangers aigus pour le milieu aquatique Catégorie 3
Dangers à long terme pour le milieu aquatique Catégorie 3

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur:

Danger

Mention de Danger:

Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de Prudence

Prévention:

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection faciale.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.

Dangers physiques non classifiés ailleurs:

La classification n'est pas possible

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs:

La classification n'est pas possible

3. Composition/information sur les ingrédients**Nom chimique:**

Acetylenic diol in solvent

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)* Référence quantité: Fraction (poids)
éthane-1,2-diol	Données non disponibles.	107-21-1	30 - 60%
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Données non disponibles.	126-86-3	30 - 60%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins**Description des premiers soins requis**

Informations générales:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Inhalation:	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
Contact Cutané:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection personnelle pour les secouristes:	Données non disponibles.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes:	Risque de lésions oculaires graves.
Dangers:	Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Traiter de façon symptomatique.
--------------------	---------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

Moyen d'extinction approprié: mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

Méthodes d'extinction inappropriées: Jet d'eau à grand débit.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Dangers particuliers de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Aldéhydes. Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Aucune mesures particulières.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Porter un appareil d'assistance respiratoire autonome et un vêtement de protection adapté.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Données non disponibles.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

7. Manutention et stockage**Manutention**

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale): Données non disponibles.

Conseils de manipulation: Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de prévention des contacts: Données non disponibles.

Entreposage

Conditions de stockage sûres: Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec des acides ou des bases. Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de Contrôle****Limites d'Exposition Professionnelle**

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
éthane-1,2-diol	CEILING		100 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Vapeur.	CEILING	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
éthane-1,2-diol - Fraction vapeur		50 ppm		Canada. LEMT du Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Aérosol, inhalable.			10 mg/m3	Canada. LEMT du Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Fraction vapeur		25 ppm		Canada. LEMT du Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Aérosol	Ceiling		100 mg/m3	Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Vapeurs et brouillard.	CEILING	50 ppm	127 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Aérosol, inhalable.	STEL		10 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Aérosol total	CEILING		100 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
	TWA		10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
	STEL		20 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
éthane-1,2-diol - Aérosol, inhalable.	STEL		10 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées
éthane-1,2-diol - Fraction vapeur	TWA	25 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées
	STEL	50 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées

Veuillez consulter la dernière édition du texte source appropriée et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou des agences locales, pour plus d'informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles Techniques Appropriés

Données non disponibles.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle
Protection du visage/des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des Mains:

Autres renseignements: - gants en néoprène, Gants en nitrile (NBR)

Autre:

vêtement de protection

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Protection Respiratoire:	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
Mesures d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune pâle
Odeur:	Mentholée.
Seuil de l'odeur:	non mesuré
Point de congélation:	non mesuré
Point d'ébullition:	> 390 °F/> 199 °C
Inflammabilité:	non mesuré

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'explosivité - supérieure:	non mesuré
Limites d'explosivité - inférieure:	non mesuré
Point d'éclair:	> 230 °F/> 110 °C
Température d'auto-inflammation:	non mesuré
Température de décomposition:	non mesuré
pH:	5 - 7 (100 g/l, 25 °C) dans l'eau

Viscosité

Viscosité dynamique:	non mesuré
Viscosité cinématique:	non mesuré
Durée d'écoulement:	Données non disponibles.

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:	non mesuré
Solubilité (autre):	non mesuré
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	non mesuré
Pression de vapeur:	< 1.3 hPa (70 °F/21 °C)
Densité relative:	non mesuré
Densité:	1 g/cm ³ (70 °F/21 °C)
Masse volumique apparente:	Données non disponibles.
Densité de vapeur relative:	non mesuré

Autres informations

Aptitudes à l'explosion:	non mesuré
Propriétés oxydantes:	Non comburant
Température minimum d'ignition:	non mesuré
Corrosion des métaux:	Ne corrode pas les métaux
Taux d'évaporation:	non mesuré

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
Stabilité Chimique:	Le produit est stable sous des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
Conditions à Éviter:	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.
Matières Incompatibles:	Agents oxydants. Acides. Alcalis.
Produits de Décomposition Dangereux:	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

11. Données toxicologiques**Renseignements sur les effets toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact Cutané:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec les yeux:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)**Orale****Produit:** DL 50 (Rat): 1,000 - 2,000 mg/kg**Cutané****Produit:** DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg (OECD 402)**Inhalation****Produit:** CL 50 (Rat, 4 h): > 20 mg/l Vapeur**Toxicité à Dose Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Corrosion et/ou Irritation de la Peau****Produit:** Données non disponibles.**Lésion/Irritation Grave Des Yeux****Produit:** Données non disponibles.**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales:

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Canada. LEMT du Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), ainsi modifiées

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Mutagénicité de la Cellule Germinale

Données non disponibles.

In vitro

Produit: Données non disponibles.

Composants:

éthane-1,2-diol

Essai de remutation bactérielle (OCDE 471): négatif

Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-

Test de Ames (OCDE 471): négatif Examen interne

yne-4,7-diol

Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif Examen interne

Test de mutation du gène (OECD 476): négatif Examen interne

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Non classé

Renseignements sur les risques pour la santé**Autres dangers**

Produit: Données non disponibles.

12. Données écologiques**Écotoxicité:**

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Poisson**Produit:** CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 81 mg/l**Invertébrés Aquatiques****Produit:** CL 50 (Daphnia magna, 48 h): 185 mg/l**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol CE 50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 15 mg/l (OCDE 201)
CE 10 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 1.8 mg/l (OCDE 201)
ErC50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 82 mg/l (OCDE 201)

Toxicité pour les microorganismes**Produit:** Données non disponibles.**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Composants:**

éthane-1,2-diol NOEC (concentration sans effet observé) (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): > 100 mg/l (OCDE 201) (Analogie)

Toxicité pour les microorganismes**Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})****Produit:** Log K_{ow}: non mesuré**Mobilité dans le Sol:****Produit** Données non disponibles.**Résultats de l'évaluation des substances PBT et vPvB:****Produit** Données non disponibles.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Autres Effets Nocifs:

Autres dangers

Produit:

Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée

Emballages Contaminés: Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

14. Informations relatives au transport

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : Produit non dangereux au sens des règlements de transport.,
UNIQUEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS : Lors d'une expédition aux, à travers ou via les États-Unis, tenir compte de la réglementation Reportable Quantity!

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux du Canada

Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 4-méthylpentane-2-one

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI éthane-1,2-diol

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Gaz à effet de serre

Non réglementé.

Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

CA CDSI Non réglementé.

CA CDSII Non réglementé.

CA CDSIII Non réglementé.

CA CDSIV Non réglementé.

CA CDSV Non réglementé.

CA CDSVII Non réglementé.

CA CDSVIII Non réglementé.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Inventaires:

TSCA:	Inclus dans la liste.	
DSL:	Inclus dans la liste.	

16. Autres informations**Date de Publication:** 03/19/2019**Version n°:** 2.0**Autres Informations:** Données non disponibles.**Informations sur la révision:** Toute modification ayant eu lieu depuis la version précédente sera indiquée dans la marge. La présente version remplace toutes les versions précédentes.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 E

Avis de non-responsabilité:

Ces informations et toutes les recommandations, techniques ou autres, sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à partir de la date de préparation. Les destinataires de ces informations et recommandations doivent faire leur propre évaluation quant à leur pertinence pour leurs besoins. En aucun cas Evonik n'assumera la responsabilité pour des dommages ou des pertes de quelque sorte que ce soit, résultant de l'utilisation ou la confiance placée en ces informations et recommandations. EVONIK REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE REPRÉSENTATION ET GARANTIE DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE ET/OU LA CONFORMITÉ À UN BESOIN PARTICULIER (MÊME SI EVONIK EST CONSCIENT DE CELA) PAR RAPPORT À TOUTES LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS FOURNIES. Une référence à des noms de marque utilisés par d'autres sociétés n'est ni une recommandation ni une approbation du produit correspondant, et n'implique pas que les produits similaires ne pourraient pas être utilisés. Evonik se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations et/ou recommandations à tout moment, sans avis préalable ou ultérieur.